

ANIMATEUR DE FORMATION





ANIMATEUR SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

> Pouvoir animer la partie Santé et Sécurité au Travail au sein d'un établissement.

DURÉE

10 jours (optionnel selon modules).

Modules 1, 2 et 3 : 2 jours.

Modules 4 et 5 : 2 jours.

Modules 6 et 7 : 2 jours.

Module 8 : 2 jours.

Module 9 : 1 jour.

Modules 10 et 11 : 1 jour (les modules 9, 10 et 11 : dans les locaux de l'entreprise).

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Toute personne de l'entreprise dont le rôle sera d'animer la santé et la sécurité au travail dans son établissement.

EFFECTIF MAXIMUM

8 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Aussi souvent que nécessaire.

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation et certificat de compétence.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Power-Point, pack animateur (clé USB, supports techniques...).

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Chapitre IV Santé et sécurité au travail - Livre I à VII.

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Optimiser la gestion, le suivi et la maîtrise des prescriptions réglementaires, afin d'aider, d'informer et de conseiller le chef d'entreprise dans la mise en œuvre de ses actions Santé & Sécurité au Travail.

Connaître et mettre en application les différents points-clés de sa fonction d'animateur sécurité au sein de l'entreprise.

CONTENU

⇒ Module 1 : sécurité et prise de risque

- Le rôle de l'animateur de sécurité (en interne et relais avec l'extérieur : institutions, entreprises extérieures) ;
- Accidentologie ;
- Notions du risque et du danger ;
- Les situations à risques et les accidents du travail.

⇒ Module 2 : analyse d'accident

- L'arbre des causes : utilisation, fonctionnement, enseignement ;
- Mise en place des solutions correctives du risque et du danger ;
- Les situations à risques et les accidents du travail.

⇒ Module 3 : principes généraux de prévention

- Les 9 principes de prévention et les réglementations des risques professionnels ;
- La délégation de pouvoir et les responsabilités civiles et pénales ;
- Les contrôles réglementaires.

⇒ Module 4 : les risques liés aux circulations, manutentions et levage

- Identification des zones de circulations horizontales et verticales, piétons/engins ;
- Les chutes de hauteur ;
- Manutention manuelle et mécanique.

⇒ Module 5 : les risques liés aux machines, à la maintenance, aux bruits et vibrations

- Notions de mise en conformité (Décret 93-40 et 93-41) ;
- Procédures de maintenance et d'entretien (salariés de l'entreprise et salariés extérieurs), consignes de sécurité ;
- Se protéger du bruit (protections collectives et individuelles (EPI).

.../suite

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : ANIM01-ANS



ANIMATEUR SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

> Pouvoir animer la partie Santé et Sécurité au Travail au sein d'un établissement.

DURÉE

10 jours (optionnel selon modules).

Modules 1, 2 et 3 : 2 jours.

Modules 4 et 5 : 2 jours.

Modules 6 et 7 : 2 jours.

Module 8 : 2 jours.

Module 9 : 1 jour.

Modules 10 et 11 : 1 jour (les modules 9, 10 et 11 : dans les locaux de l'entreprise).

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Toute personne de l'entreprise dont le rôle sera d'animer la santé et la sécurité au travail dans son établissement.

EFFECTIF MAXIMUM

8 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Aussi souvent que nécessaire.

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation et certificat de compétence.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation PowerPoint, pack animateur (clé USB, supports techniques...).

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Chapitre IV Santé et sécurité au travail - Livre I à VII.

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Optimiser la gestion, le suivi et la maîtrise des prescriptions réglementaires, afin d'aider, d'informer et de conseiller le chef d'entreprise dans la mise en œuvre de ses actions Santé & Sécurité au Travail.

Connaître et mettre en application les différents points-clés de sa fonction d'animateur sécurité au sein de l'entreprise.

CONTENU

- ⇒ **Module 6 : les risques liés à l'électricité, à l'éclairage et au travail sur écran**
 - Le Décret n° 88-1056 du 14 novembre 1988 et la conformité électrique ;
 - Procédures d'habilitation du personnel ;
 - Identification des niveaux d'éclairage ;
 - La réglementation du travail sur écran.
- ⇒ **Module 7 : les risques chimiques, ventilations et température, incendie et explosion**
 - Identifier les produits dangereux ;
 - Air ambiant (température, ventilation) ;
 - Incendie et explosion (triangle du feu).
- ⇒ **Module 8 : pédagogie de la formation (information et communication à la sécurité)**
 - La pédagogie et les techniques de communication, le rôle de l'animateur ;
 - Le fonctionnement d'un groupe, pédagogie des adultes ;
 - Définitions des objectifs, méthodes pédagogiques, comportements et motivation/organisation d'une formation et construction d'un programme ;
 - Outils pédagogiques et moyens d'évaluation.
- ⇒ **Module 9 : pratique en entreprise de l'analyse des risques**
 - Évaluation directe en entreprise des acquis (pré-diagnostic de prévention des risques) ;
 - Analyse succincte globale des risques présents dans l'entreprise ;
 - Analyse approfondie d'un poste de travail.
- ⇒ **Module 10 : pratique en entreprise de l'analyse des risques**
 - Mise en place d'un livret d'accueil.
- ⇒ **Module 11 : restitution de la formation**
 - Restitution avec le chef d'entreprise (ou son représentant CHSCT...) des acquis de la formation.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : ANIM01-ANS



ANIMATEUR DE FORMATION SÉCURITÉ DANS LE BTP

> Pouvoir animer des formations sur la sécurité au sein de votre établissement

DURÉE

4 jours - (28 heures).
1 jour (pédagogie et techniques de communication),
2 jours de formation hygiène et sécurité,
1 jour de mise en pratique/évaluation.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Toute personne de l'entreprise dont le rôle sera d'animer des formations sécurité dans son établissement.

EFFECTIF MAXIMUM

6 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Aussi souvent que nécessaire.

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation et certificat de compétence.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Power-Point, pack animateur (clé USB, supports techniques...).

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

L 4121-1, L4141-1, R5323-55 code travail.
Décret 65-48 du 8 janvier 1965.
Décret 95-608 du 6 mai 1995.
Décret 98-1084 du 2 décembre 1998.
Décret 2004-924 du 1^{er} septembre 2004.

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Acquisition de la pédagogie, du savoir faire et du programme de formation, afin de dispenser en interne une formation hygiène et sécurité.

CONTENU

Théorie :

- ⇒ La pédagogie et les techniques de communication ;
- ⇒ Le rôle de l'animateur, fonctionnement du groupe, pédagogie des adultes, définition des objectifs ;
- ⇒ Organisation d'une formation et construction du programme ;
- ⇒ Les métiers du bâtiment : les savoir-faire ;
- ⇒ Savoir repérer les situations à risque et "prévoir" l'accident ;
- ⇒ La responsabilité civile et pénale des opérateurs ;
- ⇒ Les règles d'hygiène de base, l'environnement chantier, la gestion des déchets sur le chantier ;
- ⇒ Protection collective et vie de chantier (GBA...) ;
- ⇒ Le port des protections individuelles (EPI) ;
- ⇒ Consignes de sécurité et identification des pictogrammes ;
- ⇒ Les produits chimiques utilisés sur un chantier ;
- ⇒ Manutention manuelle, gestes et postures ;
- ⇒ Manutention mécanique : engins de levage ;
- ⇒ Gestion des autorisations de conduite et CACES ;
- ⇒ Les travaux au voisinage des réseaux ;
- ⇒ La signalisation des chantiers fixes et mobiles ;
- ⇒ L'installation électrique sur le chantier ;
- ⇒ Les premiers secours.

Pratique :

- ⇒ Exercice pratique et mise en situation ;
- ⇒ Examen pratique final.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : ANIM02-BTP



ANIMATEUR DE FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE

> *Former un animateur de formation en interne vous permet d'optimiser la gestion en temps réel des habilitations électriques de vos salariés (formation initiale et recyclage).*

DURÉE

- 4 jours - 28 heures.
- 1 jour (pédagogie et techniques de communication) ;
- 2 jours de formation habilitation électrique ;
- 1 jour de mise en pratique/évaluation.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Toute personne de l'entreprise dont le rôle sera d'animer des formations habilitation électriques dans son établissement.

EFFECTIF MAXIMUM

6 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Aussi souvent que nécessaire.

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation et certificat de compétence.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Power-Point, pack animateur (clé USB, supports techniques...).

RÉFÉRENCES RÈGLEMENTAIRES

Décret n° 88-1056 du 14 novembre 1988
Norme NF C 18-510
L4121-1 du Code du travail.
Décret 2010-1118 du 22/09/2010

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Acquisition de la pédagogie, du savoir faire et du programme de formation, afin de dispenser en interne une formation habilitation électrique.

CONTENU

Théorie :

- ⇒ La pédagogie et les techniques de communication ;
- ⇒ Le rôle de l'animateur, fonctionnement du groupe, pédagogie des adultes, définition des objectifs ;
- ⇒ Organisation d'une formation et construction du programme ;
- ⇒ Sensibilisation aux accidents ;
- ⇒ Rappel : l'énergie, les générateurs et les circuits électriques ;
- ⇒ Le risque électrique : les types de contact, les dommages sur le corps humain et sur les installations et équipements ;
- ⇒ La norme NFC 18-510 et la prévention des risques électriques ;
- ⇒ L'habilitation selon la norme NF C 18-510 : définitions et responsabilités des opérateurs ;
- ⇒ Les travaux hors tension : la consignation et le rôle de chacun ;
- ⇒ Les travaux au voisinage d'installations sous tension ;
- ⇒ Les interventions ;
- ⇒ Les appareils de commande et de protection ;
- ⇒ Les appareils de mesure et de contrôle, les outils et équipements de protection ;
- ⇒ Moyens de prévention, secours.

Pratique :

- ⇒ Exercices pratiques et mise en situation ;
- ⇒ Examen pratique final.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : ANIM03-AFH



ANIMATEUR DE FORMATION PONT ROULANT

Former un animateur de formation en interne vous permet d'optimiser la gestion en temps réel des autorisations de conduite de vos salariés (formation initiale et recyclage).

DURÉE

3 jours - 21 heures.
1 jour (pédagogie et techniques de communication),
1 jour de formation ponts roulants,
1 jour de mise en pratique/évaluation.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Toute personne de l'entreprise dont le rôle sera d'animer des formations sécurité dans son établissement.

EFFECTIF MAXIMUM

6 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Aussi souvent que nécessaire.

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation et certificat de compétence.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Power-Point, pack animateur (clé USB, supports techniques...).

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

L 4121-1 du Code du travail.
L 4141-1 du Code du travail.
R4323-55 du code du travail.
Recommandations 484 de la CNAM

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Acquisition de la pédagogie, du savoir faire et du programme de formation, afin de dispenser en interne une formation ponts roulants.

CONTENU

Théorie :

- ⇒ La pédagogie et les techniques de communication ;
- ⇒ Le rôle de l'animateur fonctionnement du groupe, pédagogie des adultes, définition des objectifs) ;
- ⇒ Organisation d'une formation et construction du programme ;
- ⇒ Sensibilisation aux accidents, responsabilité des utilisateurs ;
- ⇒ La réglementation ;
- ⇒ Les risques liés à la conduite à l'utilisation et à l'élingage ;
- ⇒ Les accessoires et leurs règles d'utilisation ;
- ⇒ La technologie des appareils et les capacités de levage, manutention des charges ;
- ⇒ Les règles d'utilisation, les vérifications, la technologie des appareils ;
- ⇒ Les consignes de sécurité.

Pratique :

- ⇒ Exercice pratique et mise en situation ;
- ⇒ Examen pratique final.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : ANIM04-AFP



ANIMATEUR DE FORMATION CHARIOT ÉLÉVATEUR

Formez un animateur de formation en interne vous permet d'optimiser la gestion en temps réel des autorisations de conduite de vos salariés (formation initiale et recyclage).

DURÉE

- 4 jours - 28 heures.
- 1 jour (pédagogie et techniques de communication) ;
- 2 jours de formation chariots élévateurs ;
- 1 jour de mise en pratique/évaluation.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Toute personne de l'entreprise dont le rôle sera d'animer des formations chariots élévateurs dans son établissement.

EFFECTIF MAXIMUM

6 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Aussi souvent que nécessaire.

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation et certificat de compétence.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation PowerPoint, pack animateur (clé USB, supports techniques...).

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article L4141-1 du Code du travail.
Article R4323-55 du Code du travail.
Recommandation 489 de la CNAM.
Arrêté du 2 décembre 1988.

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Acquisition de la pédagogie, du savoir faire et du programme de formation, afin de dispenser en interne une formation chariots élévateurs.

CONTENU

Théorie :

- ⇒ La pédagogie et les techniques de communication ;
- ⇒ Le rôle de l'animateur fonctionnement du groupe, pédagogie des adultes, définition des objectifs ;
- ⇒ Organisation d'une formation et construction du programme ;
- ⇒ Sensibilisation aux accidents ;
- ⇒ La responsabilité des utilisateurs ;
- ⇒ La réglementation ;
- ⇒ Les risques liés à la conduite, à la circulation, à l'utilisation des chariots ;
- ⇒ Les consignes de sécurité sur le site, les règles d'utilisation ;
- ⇒ Les vérifications ;
- ⇒ La technologie des appareils.

Pratique :

- ⇒ Exercices pratiques et mise en situation ;
- ⇒ Examen pratique final.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : ANIM05-AFC



ANIMATEUR DE FORMATION ENGINS DE CHANTIER

> *Former un animateur de formation en interne vous permet d'optimiser la gestion en temps réel des autorisations de conduite de vos salariés (formation initiale et recyclage).*

DURÉE

- 4 jours - 28 heures.
- 1 jour (pédagogie et techniques de communication) ;
- 2 jours de formation engins de chantier ;
- 1 jour de mise en pratique/évaluation.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Toute personne de l'entreprise dont le rôle sera d'animer des formations engins de chantier dans son établissement.

EFFECTIF MAXIMUM

6 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Aussi souvent que nécessaire.

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation et certificat de compétence.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Power-Point, pack animateur (clé USB, supports techniques...).

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article L4141-1 du Code du travail.
Article R4323-55 du Code du travail.
Recommandation 482 de la CNAM.
Arrêté du 2 décembre 1988.

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Acquisition de la pédagogie, du savoir faire et du programme de formation, afin de dispenser en interne une formation engins de chantier.

CONTENU

Théorie :

- ⇒ La pédagogie et les techniques de communication ;
- ⇒ Le rôle de l'animateur fonctionnement du groupe, pédagogie des adultes, définition des objectifs ;
- ⇒ Organisation d'une formation et construction du programme ;
- ⇒ Sensibilisation aux accidents ;
- ⇒ Responsabilité des utilisateurs ;
- ⇒ La réglementation ;
- ⇒ Les risques liés à la conduite, à l'utilisation, à la circulation ;
- ⇒ Les consignes de sécurité ;
- ⇒ Les règles d'utilisation, les vérifications, la technologie des appareils ;
- ⇒ Les engins de chantier utilisés comme moyen de levage.

Pratique :

- ⇒ Exercices pratiques et mise en situation ;
- ⇒ Examen pratique final.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : ANIM06-AFE



ANIMATEUR DE FORMATION NACELLE (PEMP)

> *Former un animateur de formation en interne vous permet d'optimiser la gestion en temps réel des autorisations de conduite de vos salariés (formation initiale et recyclage).*

DURÉE

- 4 jours - 28 heures.
- 1 jour (pédagogie et techniques de communication) ;
- 2 jours de formation nacelles (PEMP) ;
- 1 jour de mise en pratique/évaluation.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Toute personne de l'entreprise dont le rôle sera d'animer des formations nacelle dans son établissement.

EFFECTIF MAXIMUM

6 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Aussi souvent que nécessaire.

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation et certificat de compétence.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation PowerPoint, pack animateur (clé USB, supports techniques...).

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article L4141-1 du Code du travail.
Article R4323-55 du Code du travail.
Recommandation 486 de la CNAM.
Arrêté du 2 décembre 1988.

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Acquisition de la pédagogie, du savoir faire et du programme de formation, afin de dispenser en interne une formation nacelle.

CONTENU

Théorie :

- ⇒ La pédagogie et les techniques de communication ;
- ⇒ Le rôle de l'animateur fonctionnement du groupe, pédagogie des adultes, définition des objectifs ;
- ⇒ Organisation d'une formation et construction du programme ;
- ⇒ Sensibilisation aux accidents ;
- ⇒ Responsabilité des utilisateurs ;
- ⇒ La réglementation ;
- ⇒ Les risques liés à l'utilisation, au levage des personnes ;
- ⇒ Les règles d'utilisation ;
- ⇒ La technologie des appareils et les capacités de levage ;
- ⇒ Les vérifications ;
- ⇒ Le dépannage en position haute ;
- ⇒ Les consignes de sécurité.

Pratique :

- ⇒ Exercices pratiques et mise en situation ;
- ⇒ Examen pratique final.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : ANIM07-AFN



ANIMATEUR DE FORMATION GRUE DE CHARGEMENT

> *Former un animateur de formation en interne vous permet d'optimiser la gestion en temps réel des autorisations de conduite de vos salariés (formation initiale et recyclage).*

DURÉE

- 4 jours - 28 heures.
- 1 jour (pédagogie et techniques de communication) ;
- 2 jours de formation grue de chargement ;
- 1 jour de mise en pratique/évaluation.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Toute personne de l'entreprise dont le rôle sera d'animer des formations grue auxiliaire dans son établissement.

EFFECTIF MAXIMUM

6 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Aussi souvent que nécessaire.

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation et certificat de compétence.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Power-Point, pack animateur (clé USB, supports techniques...).

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article L4141-1 du Code du travail.
Article R4323-55 du Code du travail.
Recommandation R490 de la CNAM.
Arrêté du 2 décembre 1988.

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Acquisition de la pédagogie, du savoir faire et du programme de formation, afin de dispenser en interne une formation grue auxiliaire.

CONTENU

Théorie :

- ⇒ La pédagogie et les techniques de communication ;
- ⇒ Le rôle de l'animateur, fonctionnement du groupe, pédagogie des adultes, définition des objectifs ;
- ⇒ Organisation d'une formation et construction du programme ;
- ⇒ Sensibilisation aux accidents ;
- ⇒ Sensibilisation aux accidents, responsabilité des utilisateurs ;
- ⇒ La réglementation ;
- ⇒ Les risques liés à la conduite, à l'utilisation, au levage ;
- ⇒ Les consignes de sécurité ;
- ⇒ Les règles d'utilisation, les vérifications, la technologie des appareils ;
- ⇒ La manutention des charges et l'élingage ;
- ⇒ Les gestes de commande.

Pratique :

- ⇒ Exercices pratiques et mise en situation ;
- ⇒ Examen pratique final.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : ANIM08-AFG



ANIMATEUR DE FORMATION CHARGÉ DE PRÉVENTION

Depuis le 1er juillet 2012 le Code du travail prévoit que l'employeur doit désigner un salarié compétent pour prendre en charge la prévention des risques professionnels. Ce dernier, dont le rôle dans la démarche santé et sécurité de l'entreprise sera central, doit être choisi et formé avec soin.

DURÉE

2 jours - 14 heures.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Toute personne désignée par son employeur : chargé de prévention.

EFFECTIF MAXIMUM

8 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Aussi souvent que nécessaire.

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation PowerPoint, livret formation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Loi n° 91-1414 du 31/12/1991.

Loi n° 2011-867 du 20 juillet 2011.

Décret n° 85-603 du 10/06/1985 modifié le 16 juin 2000.

Article L 4644-1 du Code du travail.

Article L 4614-14 du Code du travail.

Article R 4614-24, R4614-22 à R4614-24 du Code du travail.

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Donner aux participants la base des connaissances, les outils et méthodes leur permettant d'exercer l'activité pour laquelle ils ont été missionnés en matière de protection, de prévention, de sécurité et des conditions de travail selon la réglementation.

CONTENU

Théorie :

- ⇒ Les accidents de travail : définitions AT, MP et accidents de trajet ;
- ⇒ Les cotisations pour accident de travail, les statistiques internes ;
- ⇒ La réglementation : les principaux textes/code du travail (loi de 1991) ;
- ⇒ Les obligations de l'entreprise ;
- ⇒ Les obligations des salariés ;
- ⇒ La responsabilité civile et pénale du chef d'entreprise, la faute inexcusable, la délégation de pouvoir ;
- ⇒ Les risques professionnels : définition, terminologie ;
- ⇒ Les principes généraux de prévention ;
- ⇒ Le Décret du 20 février 1992 ;
- ⇒ Les partenaires de la prévention (inspecteur et médecin du travail, ANACT, CRAM...) ;
- ⇒ L'évaluation des risques professionnels (mesures et cotations) ;
- ⇒ Détecter et analyser les risques d'accident, proposer des mesures de prévention ;
- ⇒ les vérifications et le suivi des équipements de travail ;
- ⇒ Mettre en œuvre et suivre des mesures de prévention en entreprise.

Pratique :

- ⇒ Exercices d'applications pratiques.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : ANIM09-CHP



ANIMATEUR DE FORMATION GESTES & POSTURES

Formez un animateur de formation en interne vous permet d'optimiser la gestion en temps réel les sensibilisations Gestes & Postures de vos salariés

DURÉE

3 jours - 21 heures.
1 jour (pédagogie et techniques de communication),
1 jour de formation Gestes & Postures,
1 jour de mise en pratique/évaluation.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Toute personne de l'entreprise dont le rôle sera d'animer des formations Gestes & Postures dans son établissement.

EFFECTIF MAXIMUM

6 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Aussi souvent que nécessaire.

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation PowerPoint, livret formation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

R 4541-8 du Code du Travail.

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Acquisition de la pédagogie, du savoir faire et du programme de formation, afin de dispenser en interne une formation Gestes & Postures.

CONTENU

Théorie :

- ⇒ La pédagogie et les techniques de communication ;
- ⇒ Le rôle de l'animateur fonctionnement du groupe, pédagogie des adultes, définition des objectifs) ;
- ⇒ Organisation d'une formation et construction du programme ;
- ⇒ Accidents du travail de manutention l'entreprise ;
- ⇒ Contexte réglementaire ;
- ⇒ Les acteurs de la prévention ;
- ⇒ Les risques liés aux manutentions manuelles ;
- ⇒ Processus menant à l'accident du travail et à la maladie professionnelle ;
- ⇒ Que faire en cas d'accident ?
- ⇒ Le dos et son fonctionnement (anatomie du corps humain, biomécanique, pathologie) ;
- ⇒ Prise de conscience de la mobilité corporelle (exercices physiques) ;
- ⇒ Acquisition des principes de prévention lors de la manipulation de charges, préserver son dos au quotidien ;
- ⇒ Apprentissage du verrouillage lombaire, des postures invariantes ;
- ⇒ Principes d'économie d'effort, de sécurité physique ;
- ⇒ Comment réagir devant une douleur aiguë ?
- ⇒ Prévenir des accidents de manutention (postures et gestes appropriés) ;
- ⇒ Sport et activité physique : les erreurs à ne pas commettre.

Pratique :

- ⇒ Exercice pratique et mise en situation ;
- ⇒ Examen pratique final.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : ANIM10-G&P